

Correspondance

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **29 (1900)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pas aussi ses victimes ? Combien de maîtres robustes, qui auraient pu vivre longtemps dans une carrière moins pénible, on a vu succomber à la fleur de l'âge !

Mais, dira-t-on, le canton de Fribourg manque d'officiers et, en astreignant les instituteurs au service militaire, on trouvera parmi eux des éléments pour combler cette lacune. Oh ! étrange logique ! Est-ce que l'instituteur n'a pas assez de peine à nouer les deux bouts avec son faible traitement sans l'obliger d'aller dépenser encore à la caserne ? Chacun sait que, dans notre pays, la carrière militaire n'est pas une carrière lucrative et qu'elle n'est accessible qu'à ceux qui ont de la fortune personnelle.

Puis, viendrez-vous demain l'arracher à ses élèves pour l'expédier à la frontière ? Voulez-vous désorganiser les écoles, sacrifier l'avenir au présent, laisser grandir vos enfants dans l'oisiveté et l'ignorance ? Laissez-le donc à son poste et n'exigez pas trop de lui afin d'en obtenir de meilleurs et plus longs services.

D. P.



CORRESPONDANCE

Du Valais, le 10 décembre.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Notre cher canton du Valais vient de faire une bien grande perte dans la personne de M. Hopfner, directeur de l'École normale. A nous tous, il a été notre maître distingué et dévoué. Il a succombé le 6 décembre après une longue et douloureuse maladie supportée avec une résignation admirable, et il s'est éteint comme il a vécu, c'est-à-dire dans les sentiments d'une foi ardente et d'une piété exemplaire.

Les obsèques qui ont eu lieu le jour de l'Immaculée Conception ont fait voir combien il était aimé, combien chacun le regrette.

Né au mois de janvier 1833, à Thal, en Alsace, nous apprend un journal, Georges Hopfner entra encore très jeune dans la Congrégation des Frères de Marie, qui se voue avec tant de sollicitude à l'instruction de la jeunesse. A 17 ans déjà, il débuta dans l'enseignement comme instituteur adjoint dans l'école primaire d'une paroisse d'Alsace. Sept ans plus tard il était professeur de première classe au pensionnat primaire de Strasbourg et bientôt ses talents et ses aptitudes spéciales le désignèrent à ses supérieurs pour remplir les importantes fonctions de directeur du pensionnat des Frères de Marie dans cette grande ville.

Enfin, en 1876, M. Hopfner fut appelé à diriger l'École normale de notre canton. Pendant vingt quatre années passées à la tête de notre séminaire scolaire, M. Hopfner a donné la mesure de son activité de son esprit d'initiative et de dévouement. La majeure partie de notre corps enseignant primaire a été formée par lui. C'est pour une bonne part grâce à son impulsion, à son savoir-faire, à son travail persévérant, que nous possédons aujourd'hui un personnel enseignant qui, malgré la durée relativement courte des cours de notre École normale, peut rivaliser avec celui d'autres cantons qui dis-

posent de ressources plus considérables. Si le Valais fait maintenant bonne figure dans la statistique des examens de recrues, il le doit en bonne partie à M. Hopfner.

Comme professeur et comme directeur, M. Hopfner était un pédagogue émérite.

Le regretté défunt n'était pas seulement un pédagogue sage et expérimenté, c'était aussi un conférencier très populaire. L'agriculture était pour lui une branche de prédilection. Non content d'inculquer aux futurs instituteurs les éléments de la science agricole, il donnait des conférences publiques, toujours fort goûtées, car ses connaissances très étendues et son esprit clair et pratique savaient les rendre intéressantes. Rien de ce qui pouvait contribuer au progrès et au bien être de nos populations ne lui était étranger. Le Valais était devenu sa seconde patrie à laquelle il donnait sans marchander son temps, son travail, sa santé et sa vie.

Ce que nous autres, Valaisans, nous aimions surtout dans notre vénéré maître, M. Hopfner, c'était son dévouement à sa nouvelle Patrie. Il était, sinon par naissance, du moins par adoption, Valaisan de tout cœur. Il nous le montrait dans ses leçons à l'Ecole normale comme dans ses conférences et dans tous les détails de sa vie.

Vous savez combien l'instituteur valaisan est zélé patriote, patriote en tout. En voulez-vous une preuve? Essayez d'introduire un manuel édité au dehors ou votre revue. Vous êtes sûr de n'y trouver pas un seul abonné, tandis que notre journal est fort bien accueilli dans le Jura et particulièrement dans votre canton où il compte de très nombreux abonnés. Notre *Recueil de chants* se vend aussi un peu partout chez vous, et même, m'a-t-on dit, au Dépôt matériel scolaire, tandis que jamais un manuel édité dans votre canton ne parviendra à pénétrer dans nos écoles. C'est là un fait que je constate avec un certain sentiment de fierté patriotique, mais que je ne veux pas apprécier.

Quoi qu'il en soit et quoi qu'on puisse penser de nos méthodes et de nos manuels, par exemple de notre syllabaire, de nos livres de calcul, de lecture, etc., nous sommes parvenus à évincer même le canton de Vaud dans les examens de recrues. Certains esprits chagrins prétendent que le gendarme a une plus large part, dans ces succès, que nos méthodes et notre enseignement pédagogique. Quoi qu'on dise, les résultats ont leur éloquence qui en vaut bien d'autres.

Je voulais vous parler de notre enseignement professionnel. Mais ma lettre est déjà trop longue et j'aborderai ce sujet prochainement.

X. *Instituteur primaire.*

Note de la Rédaction. — Dans notre canton de Fribourg, c'est un courant tout opposé qui prévaut. Pour qu'une chose soit appréciée, il faut qu'elle vienne de l'étranger.